



Béton Finish Transparent

Revêtement pour béton transparent, pour le béton apparent et le béton lavé, à l'intérieur et l'extérieur

I. Description du matériau

En tant que revêtement de protection des surfaces en béton transparent, le produit freine la carbonatation du béton par le dioxyde de carbone et le dioxyde de soufre. Il offre ainsi une protection fiable contre les atmosphères agressives et est résistant aux gaz nitreux, au chlorure d'hydrogène, aux lessives alcalines diluées et aux acides. Nuançable dans des milliers de teintes glaçantes par le biais du service de nuançage Herbol-ColorService.

Description du matériau

Type de matériau	Revêtement de protection des surfaces en béton		
Teintes	Transparent		
Nuançage	Dans des milliers de teintes glaçantes par le biais du service de nuançage Herbol-ColorService et du service de nuançage en usine (observer la fiche technique du BFS n° 25)		
Brillance	Mat satiné		
Densité	1,07 kg/l (valeur moyenne)		
Valeurs physiques du bâtiment selon DIN EN 1062	Brillance (valeur réflectométrique)	G ₃ , mat	
	Épaisseur de couche	E ₃	
	Granulosité	S ₁ fin	< 100 µm
	Perméabilité à la vapeur d'eau	V ₂ moyen	s _d = 0,43 m ; µ-H ₂ O = 3300
	Perméabilité à l'eau	W ₃ bas	ω = 0,05 kg/(m ² · h ^{0,5})
Composition (conformément à VdL)	Dispersion d'acrylate pur, résine de silicone, diatomite, eau, ester d'acide de dicarbone, additifs, agents conservateurs		
Teneur en COV	Sans COV (réglementation COV Suisse)		
Emballages	12,5 l		
Prescriptions de stockage et de transport	UN : -		
	Le stockage se fait conformément aux prescriptions locales. Stocker à l'abri de la chaleur et de la lumière directe du soleil. Observer les indications sur l'étiquette.		



Description du matériau (suite)

Marquage de danger

Tenir hors de portée des enfants. En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette. Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise. Eliminer le contenu et le récipient conformément aux réglementations locales/nationales. Contient du 1,2-benzisothiazol-3(2H)-one et mélange de 5-chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one [n° CE 247-500-7] et 2-méthyl-2H-isothiazol-3-one [n° CE 220-239-6] (3 :1). Peut déclencher une réaction allergique.

Informations importantes

Les traitements tels que le ponçage, le brûlage etc. de films de peinture peuvent générer des poussières et/ou des fumées dangereuses. Le ponçage humide devra être utilisé, si possible. Travailler dans des zones bien ventilées. Porter un équipement de protection personnel adéquat. Les utilisateurs professionnels peuvent nous demander la fiche de données de sécurité.

II. Informations sur la mise en œuvre

Toutes les variantes de revêtements ainsi que les travaux préalables nécessaires doivent être choisis et appliqués en fonction du bâtiment, cela signifie qu'ils doivent tenir compte de son état et des exigences auxquelles il est confronté. Voir également le VOB (cahier des charges pour l'octroi des travaux du bâtiment), partie C, et la norme DIN 18363, Travaux de peinture et de vernissage.

Il faut vérifier que les surfaces en béton sont bien adaptées aux sollicitations prévues. En cas de trous dans le béton, de fissures causées par la corrosion des armatures, de fissures plus profondes ou lorsque le contrôle du support suivant la fiche technique du BFS n° 1 (Tableau 1) laisse des doutes quant à la conformité, il faut d'abord procéder à des mesures de diagnostic et éventuellement effectuer les travaux de réparation nécessaires sur le béton.

En tant que support, le béton doit être, au minimum, de classe de résistance C20/25 conformément à la norme DIN EN 206-1. La résistance à la traction d'éléments adhérents au support doit être $\geq 1,5 \text{ N/mm}^2$. Les fissures de structure peuvent être soumises à des mouvements extrêmes, il n'est donc pas toujours possible de reboucher et de recouvrir de manière invisible et durable ce type de fissures avec des techniques de revêtement. Les joints sur les murs extérieurs et les joints de liaison, par exemple au niveau des fenêtres, des portes et des rebords de fenêtres, doivent être étanchéifiés avec un matériau d'étanchéification élastique approprié, conformément à la norme DIN 18540.

Ne pas appliquer le produit lors d'un rayonnement solaire direct ou par vent fort. Jusqu'à un séchage complet, protéger le revêtement de la pluie, d'une humidité de l'air extrême (humidité causée par le brouillard) et du gel. Ne pas utiliser sur des surfaces horizontales avec eau stagnante ou exposées à une humidité permanente, ou bien sur des surfaces praticables ou carrossables.

Les divergences avec la teinte d'origine peuvent provenir de différentes structures de surface, de la brillance, du mode d'application et de l'influence de la lumière. Le pouvoir d'absorption du support, le comportement au séchage et l'influence des intempéries pendant la mise en œuvre peuvent également entraîner de légères divergences au niveau de la teinte. Ceci ne pourra pas faire l'objet d'une réclamation. En cas de divergences visibles, l'acceptation de la teinte devra être confirmée par le mandataire responsable.

Informations sur la mise en œuvre

Information importante

Il faut toujours procéder aux travaux de revêtement lorsque les conditions climatiques sont appropriées. Des conditions météorologiques non optimales (voir les informations sur la mise en œuvre) peuvent entraîner, de manière concentrée, l'extraction des composants solubles dans l'eau hors du film de revêtement. Ces composants solubles dans l'eau ainsi extraits deviennent alors visibles à la surface du revêtement en prenant la forme de coulures brillantes et / ou savonneuses ou collantes. Si de l'humidité ou de la pluie vient s'ajouter à ce phénomène, ces composants solubles dans l'eau vont être alors enlevés par lavage.

Application	Au pinceau, au rouleau
Diluant	Eau
Température de mise en œuvre	Pendant le temps de mise en œuvre et de séchage, la température (du support et de l'air) ne doit pas être inférieure à +10°C et ne doit pas dépasser 30°C, l'humidité relative de l'air ne doit pas dépasser 70 %.
Temps de séchage (à 23°C et 50 % d'humidité relative de l'air)	Recouvrable et étanche à la pluie après 6-8 heures.
Consommation	Quantité minimale à appliquer : 250-400 ml/m ² pour deux couches, selon le type et le pouvoir absorbant du support.
Nettoyage des outils	Immédiatement après utilisation avec de l'eau
Stockage	Env. 1 an dans l'emballage d'origine non ouvert ; dans un endroit sec et frais, mais à l'abri du gel.

III. Variantes de revêtements

Les variantes de revêtements ainsi que les supports mentionnés sont des exemples possibles. En raison des nombreuses conditions entrant en ligne de compte pour un bâtiment, il est nécessaire de vérifier de manière professionnelle leurs aptitudes.

Variantes de revêtements

PRÉPARATION DU SUPPORT

Exigences générales concernant le support Le support doit être solide, propre, stable, sec et exempt d'efflorescences, d'algues, de champignons, de couches farineuses, de couches de calamine et d'agents séparateurs.

Préparations générales du support Nettoyer le support, enlever les saletés, la suie et les éléments farinants. En présence de zones défectueuses, de trous ou de dégradations, la composition du mortier de réparation doit être adaptée au béton présent. En cas de fissures ou de dommages plus importants, et partout où des travaux de réparation dans le béton sont nécessaires, il faut impérativement observer les fiches techniques de la documentation du système pour béton Herbol*.

COUCHE DE FOND

Béton apparent et béton lavé Sur les supports abîmés par les intempéries et fortement absorbants, appliquer une couche de fond avec Beton Tiefgrund SB*.

Informations particulières :
La couche de fond ne doit en aucun cas former un film étanche et brillant sur la surface traitée. Le support doit être absorbant afin que le fond Beton Tiefgrund SB* puisse bien y pénétrer. Les supports denses, étanches et non absorbants, comme les anciens revêtements de dispersion intacts, ne doivent pas être traités avec Beton Tiefgrund SB*.

Variantes de revêtements (suite)

COUCHE INTERMEDIAIRE

Pour tous les supports mentionnés ci-dessus Appliquer une couche régulière avec Beton Finish Transparent, dilué avec de l'eau dans une proportion d'env. 30 %.
Pour éviter les taches, éviter toute accumulation de matériau dans les espaces creux.

COUCHE DE FINITION

Pour tous les supports mentionnés ci-dessus Appliquer une couche régulière avec Beton Finish Transparent, dilué avec de l'eau dans une proportion d'env. 20 %.

Remarque : Les espaces creux doivent être recouverts. Pour éviter les taches, éviter toute formation de coulures ou accumulation de matériau dans les espaces creux. Eliminer le matériau en excès en le tamponnant. En présence de surfaces de graviers à arêtes vives, procéder à un test sur une surface témoin.

* Veuillez consulter la fiche technique correspondante en vigueur.

6.109 Beton Finish Transparent Système pour béton

Couche de finition

Informations sur le recyclage

Amener au centre de recyclage uniquement des emballages entièrement vides. Les restes de matériaux peuvent être recyclés conformément au code n° 080112 de l'Union Européenne sur les déchets.

Toutes les informations sont conformes à l'état actuel de la technique. Nous ne prétendons pas à l'exhaustivité des variantes de revêtements décrites, celles-ci doivent être considérées comme des exemples possibles. En raison de la multitude de supports et des nombreuses conditions relatives à un bâtiment, l'acheteur / l'utilisateur n'est pas dispensé de vérifier comme il se doit, et sous sa propre responsabilité, l'aptitude de nos matériaux pour l'utilisation prévue et pour les conditions précises relatives au bâtiment correspondant. Pour le reste, les conditions générales de vente s'appliquent.

Édition : septembre 2014

Ce document perdra sa validité à la sortie d'une prochaine édition.



Akzo Nobel Coatings AG
Täschmattstrasse 16
CH -6015 Lucerne
Téléphone : +41 / 41 268 14 14
Fax : +41 / 41 268 13 18
E-mail : info@herbol.ch
www.herbol.ch



www.herbol.ch